



Service de Presse

Paris, le 31 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

300 EMPLOIS D'AVENIR DANS LE SECTEUR DU SPORT DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative a signé vendredi 31 mai, à Lille, une convention portant création de 300 emplois d'avenir dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle illustre le partenariat nécessaire de l'ensemble des acteurs mobilisés dans la bataille pour l'emploi des jeunes, l'affaire de tous : Etat, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, CROS Nord-Pas-de-Calais, syndicats d'employeurs Cosmos et CNEA, OPCA AGEFOS PME Nord Picardie et Opcalia Nord-Pas-de-Calais), CREPS de Wattignies, Association Profession Sport, Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification des Professionnels du Sport et de l'Animation et des Loisirs du Nord, Comité Nord-Pas-de-Calais Équitation, Ligues du Nord-Pas-de-Calais de Badminton, Football, Handball et Rugby, Comités Régionaux UFOLEP et USEP.

La ministre a parrainé les premiers contrats signés et a rappelé la mobilisation sans faille, la détermination quotidienne du gouvernement pour inverser durablement la courbe du chômage. Le sport comme l'animation, deux secteurs forts du ministère sont porteurs et offrent des perspectives en termes de qualification et d'emploi aux jeunes, même non-qualifiés. Le ministère est à la seconde place, après le ministère des affaires sociales et de la santé, avec près de 20% des emplois d'avenir déjà signés. Ces emplois d'avenir permettront à la fois de favoriser leur insertion professionnelle et de mieux accompagner le développement des pratiques sportives.

Le gouvernement a développé une palette d'outils : emplois d'avenir, contrats de génération, contrats aidés, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et accord sur la sécurisation de l'emploi dont il faut désormais assurer la montée en charge. Ils doivent s'appuyer sur des actions locales déjà engagées ou les accompagner. La région Nord-Pas-de-Calais par exemple a créé un « Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes » qui met en place 14 plateformes régionales, pour faciliter les rencontres directes entre employeurs et jeunes de la région. Objectifs : remettre 50 000 jeunes sur les rails en trois ans, refonder les relations

entre les jeunes et les entreprises, développer des emplois dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, inciter les employeurs à embaucher en priorité des jeunes qui ont accompli un service civique et ont ainsi démontré leurs capacités à s'investir, ou encore développer massivement l'alternance et doubler le nombre d'apprentis.

La semaine prochaine, Valérie FOURNEYRON ira encourager et intensifier la dynamique engagée sur tous les territoires en faveur de l'emploi des jeunes : signature de la convention-cadre avec la Fédération Française de Tennis portant création de 500 emplois d'avenir, signature de contrats en emploi d'avenir en Seine-Saint-Denis, signature de l'accord avec Total pour un nouveau plan d'action pour les jeunes en cohérence avec la « Priorité jeunesse » fixée par le gouvernement.

Contact presse :

Service de Presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr